

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
DÉPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SANDRANS**

**NOMBRES DE  
MEMBRES**

Afférents au  
Conseil Municipal : 15  
En exercice : 13  
Qui ont pris part à la  
délibération : 12

Séance du Mardi 25 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq juin sous la présidence de Monsieur Bernard TAPONAT, Maire.

Présents : Patrick ALVAREZ, Audrey CHEVALIER, Emmanuel CHOMETON, Caroline GUERIN, Marc MAZET, Marjorie MERLINC, Bernard TAPONAT,

Absents excusés : Florence DUPONT (pv P. ALVAREZ), Mauricette GUERINOT (pv A. CHEVALIER), Julien MABILE (pv B. TAPONAT), Clémence PRADA (pv M. MAZET), Emmanuel TRINDADE (pv C. GUERIN)

Absent non excusé : Damien FERRIER

Secrétaire de séances : Patrick ALVAREZ

Date de convocation :  
21 Juin 2024  
Date d'affichage :  
21 Juin 2024

DELIBERATION NUMERO : 2024.06.25 D027

**TARIF DE LOCATION AU 1<sup>ER</sup> Juillet 2024  
SALLE DES FÊTES – MATERIEL – COUVERTS**

	Sandranais	Extérieurs
Location salle des fêtes pour 24h	140 €	175 €
Location salle des fêtes pour 48h	280 €	350 €
Location salle des fêtes ½ journée (sans repas) vin d'honneur	80 €	100 €
Location salle des fêtes 1 journée (9h-19h)	100 €	120 €
Séances	7 €/séance (et /cours)	
Tables	2,50 €/jour Offert le dimanche	
Bancs	0,75 €/jour Offert le dimanche	
Lot de 10 (assiettes plates, creuses, dessert-couteaux-fourchettes-cuillères-verres)	5 € le week end	
Caution Salle des fêtes (si dégradation ou ménage NON fait)	300 €	
Caution salle des fêtes si ménage MAL fait	30 €	
Caution Tables et bancs	250 €	
Caution Vaisselle	50 €	

Accusé de réception en préfecture  
001-210103933-20240625-2024-06-25-D027-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2024  
Date de réception préfecture : 01/07/2024

- Il sera demandé les cautions et une attestation d'assurance à chaque contrat de location (particulier, professionnel, association)

⇒ **Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- D'approuver les tarifs de location au 1<sup>er</sup> Juillet 2024 concernant la salle des fêtes, le matériel et les couverts.

Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme

Le Maire, Bernard TAPONAT

